

La Communauté de communes Sauldre et Sologne
vous soutient et fournit un composteur !

Rendez-vous sur www.sauldre-sologne.fr

DES BONNES RAISONS POUR COMPOSTER

À la maison comme au jardin, nous produisons de grandes quantités de déchets organiques : épluchures, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie... Nous pouvons les recycler et les valoriser utilement, grâce au compostage.

1. RÉDUIRE LE VOLUME DE LA POUBELLE

En compostant, on réduit 1/3 de nos ordures ménagères, mais aussi une partie des déchets verts, lorsqu'on a un jardin !

2. RÉDUIRE LES COÛTS

En réduisant 30% des déchets présents dans nos poubelles, cela permet de réduire les coûts de collecte et de traitement des déchets.

3. FABRIQUER UN ENGRAIS 100 % NATUREL

En plus d'être gratuit, le compost peut être utilisé comme amendement et maintenir le sol et les plantes en bonne santé.

4. UN GRAND PAS POUR L'ENVIRONNEMENT

Composter c'est participer à une démarche éco-citoyenne. Utiliser le composteur contribue à générer moins de déchets et moins d'émissions de CO₂.

À RETENIR...

30% de déchets en moins
dans nos poubelles

150kg de déchets par an et par foyer
peuvent être compostés

CONTACT  

Besoin de renseignements ? N'hésitez pas à prendre contact avec la Communauté de communes Sauldre et Sologne :

 02 48 73 85 22

 contact@sauldre-sologne.fr

 www.sauldre-sologne.fr

LE GUIDE DU COMPOSTAGE



DES ASTUCES À SUIVRE POUR UN COMPOST RÉUSSI !

LES BONNES PRATIQUES

QU'EST-CE QUE LE COMPOST ?



Le compostage est un **procédé de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques en présence d'air**. Il aboutit à la production d'un amendement organique : le compost.

Le compostage individuel permet de **recycler chez soi certains déchets organiques** et d'**obtenir un compost** pour ses propres besoins en jardinage.



LE COMPOST PERMET DE DIMINUER LA QUANTITÉ DE DÉCHETS À ÉLIMINER. C'EST DONC UNE PRATIQUE UTILE POUR L'ENVIRONNEMENT.



Vous pouvez obtenir, dans des délais raisonnables, la production d'un compost de qualité.



LES RÈGLES D'OR POUR UN COMPOST RÉUSSI

1

MÉLANGER

- Les trois matières :
- déchets de cuisine
 - déchets du jardin
 - déchets ligneux

2

AÉRER

- Il est possible de brasser le compost :
- en surface 1x semaine
 - au complet 1x mois

3

HUMIDIFIER

- Le compost doit être à la bonne humidité, ni trop sec, ni trop mouillé.

Ce que je peux mettre

- Déchets de cuisine :
 - Restes de fruits et légumes
 - Restes de repas : pâtes, riz, salade (sans sauce)
 - Épluchures
 - Pain
 - Marc de café, sachets de thé

- Déchets ligneux (broyat/cartons) :
 - Essuie-tout, mouchoirs en papier
 - Cartons découpés en petits morceaux
 - Branchages séchés, sciure

- Déchets verts :
 - Plantes et fleurs fanées
 - Tonte de pelouse
 - Feuilles mortes
 - Restes de récolte du potager



Ce que je ne peux pas mettre

- Déchets de cuisine :
 - Matières grasses
 - Ecorces d'agrumes
 - Coquillages
 - Laitages
 - Morceaux de poisson
 - Huiles végétales
 - Grosites de fromage
 - Déchets viande et os
- Déchets de jardin :
 - Gros branchages
 - Résineux (thuyas, cyprès, etc.)
 - Mauvaises herbes avec graines
 - Liserons et plantes rampantes
 - Plantes et fruits malades

UTILISATION DU COMPOST

Compost jeune (- de 3 mois) :

- en paillage autour des arbres, des plantes vivaces et des cultures.

Compost mûr (4 à 10 mois) :

- parfait pour nourrir les sols, pour les plantations d'intérieur et d'extérieur : pelouse, potager, semis, plantes ornementales, etc.



AU SECOURS, ÇA NE MARCHE PAS !

MON COMPOST SENT MAUVAIS :

- Si l'odeur est différente du sous-bois, il faut aérer votre compost lorsque vous ajoutez des déchets.

MON COMPOST A PLEIN DE MOUCHERONS :

- Votre compost est trop humide, il faut rajouter des déchets secs (broyat, cartons, essuie-tout)